

Jules Villain
La France moderne
Grand Dictionnaire Généalogique, Historique et Biographique

III (Haute-Garonne et Ariège) [3¹]

Montpellier
Imprimerie -Lithographie Firmin, Montagne et Sicard
3, rue Ferdinand Fabre - 1911

— 793 —

not. à Arles) Louise RESTAURAND, fille de Pierre et de Marguerite JAISSE et en 2^{es} noccs p. c. du 26 déc. 1682 (*Blanc, not. à Arles*) Jeanne CAT, fille de Jean et de Françoise CAVALIER. Il testa successivement les 30 déc. 1720 (*Raybaud, not. à Arles*), 8 avr. 1723 (*ibid*), 16 avr. 1724 (*Tartais, not. à Arles*) et 20 sept. 1725. Il eut du 2^e lit :

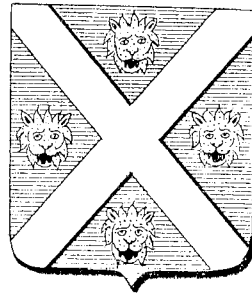
1^o Pierre, avoc. au siège d'Arles, ép. Marthe BOREL, † le 6 déc. 1770, fille de Joseph, avoc. et de Alisonne ROMAN. Elle testa le 14 janv. 1753 (*Bœuf aîné, not.*) et fit codicilles les 10 avr. 1761 (*Chabran, not. à Arles*), 23 janv. 1765 (*Fournier, not. à Arles*) et 27 nov. 1769 (*Bœuf aîné, not.*). Elle † le 6 déc. 1770, à où :

1^o Thérèse SUFFREN, † le 20 juill. 1771, mar. à Arles p. c. du 10 nov. 1739 (*Paris, not.*) avec Arnaud DE BALARIN, éc., fils de feu Marc-Antoine et de Marie LENOIR.

2^o Louise-Thérèse fit un testament solennel le 20 avr. 1767, par lequel elle légua à Carbonne DE SAINT-MARC, de Salon, sa cousine germaine, et fait héritière Thérèse SUFFREN, sa nièce, femme d'Arnaud DE BALARIN, éc. Le dit testam. fut enregistré aux écritures de Chapus, notaire d'Arles, et ouvert le 27 févr. 1771. Elle était morte le 13 du même mois.

Armes : d'azur au sautoir d'argent contourné de 1 têtes de léopard d'or.

Sources : *Généalogie de la Maison de Suffren*, par le baron du Roure. - Champion, id. Paris 1900.



DU PUY-MELGUEIL. — Famille originaire de l'Albigeois dont un des membres fut admis à faire ses preuves de cour devant M. Chérin.

Pierre-Raymond DU PUY, † avant 1110, ép. Erdèle, fille de Pierre, comte de Melgueil et de Substantion, et de Almodie DE TOULOUSE, belle-sœur de Guillaume, sgr en partie de Montpellier, et cousine-germaine de Bertrand, comte de Toulouse, † vers 1140.

Guillaume DU PUY, connu par l'acte de réunion que fit en 1110 Amélius DU PUY, évêque de Toulouse, son oncle, de l'église de Sainte-Colombe au monastère de Saint-Pierre-de-Cluny.

La filiation est établie depuis :

I. Hugues DU PUY, chev., fut témoin à l'hommage rendu par Guillaume, sgr de Montpellier, à Raymond comte de Melgueil en mars 1190. Il eut :

1^o Pons-Bernard, qui suit ; 2^o Sicard, prêta serment de fidélité en 1243 ; 3^o Raymond, de concert avec son frère Aymery, passa un accord le 6 des calendes de mars 1267 avec Guillaume, leur neveu ; 4^o Aymery, chev.

II. Pons-Bernard DU PUY, chev., rendit hommage en 1229 à Guillaume, évêque d'Albi, pour le château et la vallée du Monestier que son père avait tenu des évêques d'Albi. Il ép. Vienne DE TRANCVEL, dont il eut :

III. Guillaume du Puy, chev., donna diverses investitures de terres en 1248, 1251 et en 1254, fut absous par lettres du 2 des ides de mai 1264 de la peine que son père avait encourue du crime d'hérésie; fit un partage avec ses oncles Aymery et Raymond du Puy au sujet des biens qu'ils possédaient par indivis sur les territoires d'Albi et de Lautrec, le diocèse de Toulouse, la juridiction de Lombers et autres lieux. Il ép. SOUBIRANE, dont il eut :

1^o Pons-Bernard, qui suit; 2^o Amat, rendit hommage le 2 des calendes de fév. 1276 pour les fiefs du Monestier qu'il tenait, ainsi que ses prédécesseurs, de l'évêque d'Albi; fit conjointement avec son frère et sous le cautionnement de sa femme Marguerite, le 17 des calendes d'août 1286, une cession en faveur du diocèse d'Amby.

IV. Pons *alias* Pons-Bernard du Puy, damois., céda à l'évêque d'Alby le 4 des calendes de janv. 1277 les dîmes de Cagnhac et de Saint-Géniès de Mailhac, fut compris comme capitaine des arbalétriers à la suite de Pierre d'Aragon dans la montre de chevaliers et gens de guerre servant dans l'armée du roi en Gascogne en 1296. Il ép. Guyone ADHÉMAR, dont il eut :

V. Pons du Puy, damois., sgr de la Bastide de Montfort, donna à bail emphytéotique en 1330 le mas de Sainte-Luque; il ép. Alix DE LA ROQUETTE, dont il eut :

1^o Déodat, qui suit; 2^o Sibille, mar. à noble Hugues DE MONTAUT, damois.

VI. Déodat du Puy, damois., sgr de la Bastide, consentit pour lui et pour son frère un bail emphytéotique le 15 mai 1557, reçut une quittance de 100 florins d'or pour la dot de sa sœur le 25 juill. 1373, et testa le 20 juin 1394; il ép. Hélias DE LESCURE, dont il eut :

1^o Pons, qui suit; 2^o Antoine passa un accord avec son frère aîné le 11 juill. 1307; 3^o Raymonde, mar. à Roger DE ROCHEFORT; 4^o Arnaude, mar. à Guillaume DE BERBIGUIER; 5^o Guionne, mar. à noble Gaillharde DE VARAGNE.

VII. Pons du Puy, sgr de Cagnhac en Albigeois, du Gué, Soal, etc., reçut une donation de Eudie DE LA ROQUETTE, sa tante, le 21 oct. 1426 et testa le 4 oct. 1456; il ép. Catherine DE CAUMONT, dont il eut :

1^o Raymond, qui suit; 2^o Guy, sgr du Gué, mar. à Antoinette DE LAURENS, p.; 3^o Antoine; 4^o autre Antoine, prêtre; 5^o Jeanne, mar. à noble BRENGUIER GALAS; 6^o Flore, mar. à noble Bertrand SOUBIRAN, sgr de Brassac; 7^o Bertrand, mar. à noble Sanche ALBIGÉ; 8^o Bernarde; 9^o et 10^o Cécile et Agnès, rel. à Saint-Pierre de la Salvétat.

VIII. Raymond du Puy, damois., sgr de Cagnhac en Albigeois, héritier universel de son père, fit une donation le 31 oct. 1485, dont il eut :

1^o Guy, qui suit; 2^o Pierre, éc., sgr de Cagnhac, † s. p.; 3^o Elise, mar. à noble Arnaud DE CATARCO.

IX. Guy du Puy, éc., sgr de Cagnhac, co-sgr de Caramoux en Albigeois, substitué à son oncle Antoine dans les biens de noble Guy du Puy, sgr du Gué, aussi son oncle, testa le 23 sept. 1534.

10. Jeanne d'ARPAJON et en 2^{es} nocés p. c. du 1^{er} mars 1509 Flore de VARAGNE, fille de Galard, sgr de Bélesta. Il eut :

1^o (1^{er} mar.) Antoine, viv. en 1534 et 1551 :

2^o (2^o mar.) François, recteur de la Brosse en 1534 ; 3^o Gabrielle, mar. à noble Gabriel ERLES ; 4^o et 5^o Gabrielle et Marguerite, relig. ; 6^o Paul, qui suit ; 7^o Pierre, auteur de la branche des sgrs de Riverolle, qui suivra ; 8^o Antoinette, mar. à noble Jean d'ARPAJON, sgr du Château de Ledon ; 9^o Cécile, mar. p. c. du 6 juin 1544 à noble François de BEAUFORT ; 10^o Anne, mar. p. c. du 13 févr. 1549 à noble Gabriel de MONESTIER, sgr et baron du dit lieu.

X. Paul du PUY, sgr de Caramoux, reçut quittance de la dot d'Antoinette, sa sœur, le 19 janv. 1539 et testa le 18 févr. 1565. Il ép. p. c. du 9 févr. 1568 Catherine de SAINT-MAURICE, fille de noble Pierre, éc., sgr de Coudolz, dont :

1^o François ; 2^o Sébastien, qui suit ; 3^o Raymond ; 4^o Jeanne, relig. ; 5^o Anne, mar. à noble Guyon de LA GABERIOLE, sgr de Soude.

XI. Sébastien du PUY, sgr de Caramoux et de Cagnhac, passa un accord le 12 mai 1606 et testa le 19 août 1618. Il ép. Blanche de CHAYLAR, fille de noble Antoine, dont :

1^o Jean, sgr de Cagnhac, mar. à Anne de SOUBIRAN, fille de noble Charles, sgr d'Arifat ; 2^o Guy, chev., non profès de Malte (10 août 1618), mar. le 30 oct. 1633 à Isabeau de SALAMARQUE ; 3^o Antoine, qui suit ; 4^o Sébastien, † s. p. ; 5^o Paul, † avant 1618, ne laissant qu'un fils naturel nommé Paul ; 6^o Isabeau, mar. à noble Jean RUPÉ, de la Bastide-Montfort ; 7^o Anne, relig. à l'Annonciade de la ville d'Albi.

XII. Antoine, sgr de la Bastide-Cagnhac, transigea avec son frère Jean le 14 janv. 1633, fut maintenu dans sa noblesse par jugem. de M. de Bezons du 26 nov. 1668, † avant 1671. Il ép. p. c. du 14 janv. 1634 Marie de MARTIANES, fille de noble Jacques et de Catherine DELPUECH, dont :

1^o Louis, sgr de la Bastide-Puech-Lauton et de la Gousonie, qui, d'une alliance inconnue, eut un fils Pierre mar. à Rose SILON-DESPINE, dont 2 filles :

1^o Isabeau, mar. à Gabriel du PUY, son oncle à la mode de Bretagne ; 2^o Anne, mar. à noble Alexandre de VERGNOLLE.

2^o Olivier, qui suit ; 3^o François, sgr de la Chapelle.

XIII. Olivier du PUY, éc., sgr de Souleilhac, la Bastide, Cagnhac, Montfort, etc., sergent-major au rég^t des Gardes françaises, chev. de Saint-Louis, né à Albi le 22 juill. 1658, † le 5 nov. 1722, mar. à Marie-Magdeleine de MEAUX, dont :

1^o Gabriel, qui suit ; 2^o Cécile-Claire, admise à Saint-Cyr sur preuves remontant à Guy du PUY, viv. au début du XV^e siècle.

XIV. Gabriel du PUY, éc., sgr de la Bastide-Cagnhac, du Colombier, capit. en second au rég^t de Bourbonnais-Inf^e, chev. de Saint-Lazare (17 déc. 1718), passa une transaction avec ses frères et sœur p. a. du 2 avr. 1756. Il ép. p. c. du 16 juill. 1721 Isabelle du PUY de LA GOUSSONNERIE, sa nièce à la mode de Bretagne, dont il eut :

1^o Victor-Olivier, qui suit ; 2^o Charles-Joseph, sgr du Colombier et de la Bastide, chev. de Saint-Louis ; 3^o Alexandre-Joachim, sgr du Chayla, chev. de

Saint-Louis: 4^e Marie-Elisabeth, mar. à Louis-Jean-Pierre-Joseph de **MONTCALAN**;
5^e Marie-Rose, mar. à Jean-Jacques de **ROGARD**; 6^e Marie-Françoise, mar. à
GALLIER; 7^e et 8^e Gabrielle-Hélène et Gabrielle-Elisabeth.

XV. Victor-Olivier du Puy, sgr de la Bastide, de la Goussonnerie et du Colombier, garde du corps du roi, blessé en 1743 à la bataille d'Ottinghen; mar. p. c. du 19 févr. 1745 à Marie-Elisabeth d'ARSAC, fille de Guion et de Marie de LA ROQUE-PEYRONNERIE, dont:

XVI. Alexandre-Victor du Puy de la Goussonnerie, sgr de Colombier, lieutenant au rég^t des carabiniers, né le 14 juin 1749, viv. encore en 1786; mar. p. c. du 11 déc. 1779 à Charlotte de BOURNOI, sgr de Pontbonne et de Antoinette DELMAS, dont:

XVII. Ange-Jean-Antoine-Victor-Déodat du Puy, né le 2 oct. 1781, dit le comte du Puy-MELGUEIL, prit une part active, dans les rangs des royalistes, au soulèvement du Midi pendant la Révolution française.

Branches des Seigneurs de la Riverolle

IX. Pierre du Puy, éc., commandant de Figeac, légataire particulier de son père, testa le 5 mars 1778. Il av. ép. p. c. du 4 nov. 1556 noble Paule de DURFOUR, fille de noble Raymond, éc., sgr de Montbel, et de Lucrèce de ROCHERFORT, dont:

1^{er} Samuel, éc., commandant ordinaire de l'artillerie de France en 1616, capit. des gardes du comte d'Orval; 2^e Jérémie, qui suit.

X. Jérémie du Puy, doct. ès-droits, cons. du roi, juge de Villelongue au siège de Puylaurens, testa le 27 sept. 1628, mar. p. c. du 23 oct. 1603 à Marie de ROROL, fille de noble Abel, sgr de la Devèze, et de Isabeau de TERNON, dont:

1^{er} Samuel, qui suit; 2^e David, auteur de la branche de la Tour; 3^e Abel; 4^e Isabeau; 5^e Marguerite; 6^e Jeanne.

XI. Samuel du Puy, sgr de la Bousquelie, doct. et avoc. au parlem. de Toulouse, reçut des lettres de jussion en la chambre de l'édit de Castres le 28 oct. 1646; mar. p. c. du 31 mars 1640 à Marie LE ROY, fille de Jean, cons. du roi, et de Isabeau de PONAT, dont:

1^{er} Jean, qui suit; 2^e Louise; 3^e Marion; 4^e Jeanne; 5^e Antoinette.

XII. Jean du Puy, sr de la Bousquelie, off. au rég^t de Lévis, 1^{er} consul de Saint-Paul de Capdejoux, député aux États du Languedoc par la communauté de cette ville en 1678, déchargé de la contribution au ban et arrière-ban le 27 avr. 1675; testa le 5 nov. 1694. Il av. ép. p. c. du 10 févr. 1664 Madeleine de GINESTE, fille de noble Paul, sr d'Ayelle, et de Marguerite de LA ROCQUE, dont:

1^{er} Philippe; 2^e David; 3^e Marc-Antoine, qui suit; 4^e Samuel; 5^e Jeanne, mar. à noble Guy-Aldone de CHABORNAC, lieutenant au rég^t de la Mothe-Inf^{re}; 6^e Marion.

XIII. Marc-Antoine DU PUY, sr de la Roque et la Bousquelie, sous-lieutenant au rég^t d'Inf. de Barrois (2 sept. 1694), aide-major du rég^t des milices bourgeoises de Bélesta en 1715 ; mar. p. c. du 17 nov. 1697 à Anne du Puy, fille de Jean, sr de la Tour, et de Marie DE FAURIE, dont :

1^o Antoine, doct. en médecine ; 2^o Louis, qui suit ; 3^o Jean-Samuel, prêtre ; 4^o Madeleine ; 5^o Anne.

XIV. Louis-Joseph DU PUY, sr de la Riverolle, co-sgr de Albarède, lieutenant au rég^t de Richelieu-Inf. et à celui de Lohan-Inf^e, mar. p. c. du 12 janv. 1745 à Anne-Isabeau MAR-GRAND, fille de sr Antoine, receveur du grenier à sel de Puylaussens, et de Marie DE LORTAL, dont :

1^o Marc-Antoine-Guillaume, qui suit ; 2^o Barthélemy-Guillaume-Louis, prêtre, ban. de Sully ; assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789 ; † en Espagne.

XV. Marc-Antoine-Guillaume DU PUY, chev., sgr de la Riverolle et de la Bousquelie, admis le 3 mars 1789 sur preuves faites devant M^r Chérin à monter dans les carrosses du roi ; mar. le 29 oct. 1770 à Marie-Anne DE BABUT, de Nogaret, dont :

1^o Antoine-Louis, qui suit ; 2^o Jean-Paul-Hector-Auguste, † s. p. ; 3^o Victoire, † s. all. ; 4^o Rosalie-Huguette, mar. à Philippe DE BARTHÉLEMY DE GRAMOND, off. supérieur d'inf^e, chev. de Saint-Louis et de la Lég. d'honn. (V. DE BARTHÉLEMY-GRAMOND).

XVI. Antoine-Louis, comte DU PUY-MELGUEIL, émigré en 1792, servit en Espagne et en Portugal, rentra en France à la Restauration ; chev. de l'Ordre du Brassard du roi et chev. de Saint-Louis, chef de bataillon des chasseurs royaux, lieutenant-colonel du 29^e rég^t d'Inf. avec lequel il fit la campagne de Morée, il assista en 1830 à la prise d'Alger ; off. de la Lég. d'honn., chev. de Malte.

Branche des Seigneurs du Tour

X. David DU PUY, éc., sgr du Tour, capit. d'Inf., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres du 22 déc. 1657 ; mar. p. c. du 20 sept. 1641 à Paule DE RIVENC, fille de noble André, et de Paule DE SALLES, dont :

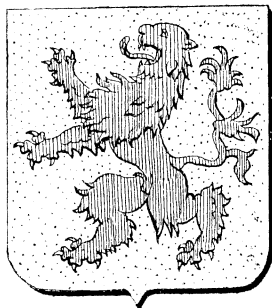
1^o Jean, qui suit ; 2^o Samuel, capit. d'une C^o de nouvelle levée au rég^t Royal-Inf. par comm. du 15 févr. 1672 ; 3^o Paule, mar. à Paul DE VILLENEUVE, sr de la Roche ; 4^o Marion ; 5^o Isabeau.

XI. Jean DU PUY, sgr du Tour, rendit hommage au roi pour son fief de Château du Tour le 30 juin 1689, comparut à une revue de la noblesse faite à Castres par M. de Broglie pour le service de arrière-ban en 1674 ; mar. à Marie DE FAURIES, fille de Marié-Hésée et d'Anne D'ESCAL, dont :

1^o Jean-Paul, capit. de grenadiers au rég^t de Richelieu-Inf. en 1721 et 1735, chev. de Saint-Louis ; 2^o Samuel, qui suit ; 3^o Anne, mar. à Marc-Antoine DU PUY, sr de la Roque, son cousin ; 4^o Louise.

XII. Samuel DU PUY, sr du Tour, mar. p. c. du 25 nov. 1698
Antoinette DE BARRAU, fille de Jean et de Simonne d'AZÉMAR,
dont :

1° Jean, pui suit ; 2° Antoine ; 3° Etienne, mar.
Louise RAYMOND ; 4° Jeanne ; 5° Anne.



XIII. Jean DU PUY, sgr du Tour, co-sgr
direct de Puylaurens, Berthe, etc., éman-
cipé par son père le 28 sept. 1740, rend
hommage avec son père le 15 juin 1776
mar. en 1^{res} nocés, p. c. du 10 sept. 1768
à Marie d'IMBERT DE BARRY, fille de Denis
sr de Barry, et de Marguerite DE CORNEIL-
LAN et en 2^{es} nocés p. c. du 31 mai 1781
à Jeanne-Marie-Baptiste-Madeleine DE
BONAFOUS DU TERRAIL. Il eut :

Paul-Jacques DU PUY-MELGUEIL, sgr du Tour.

Armes : d'or, au lion de gueules.

Sources : Extrait des Preuves de Cour produites devant M. Chérin le 8 mai 1789.

DE SIMORRE. — La famille DE SIMORRE, d'ancienne noblesse
originnaire du Languedoc, paraît tirer son nom du bourg de
Simorre dans l'Armagnac à trois lieues de Lombez, sur la rive
gauche de la Gimone.

Bernard DE SIMORRE, fut qualifié d'hérétique dans une conférence
tenue à Carcassonne par Pierre, roi d'Aragon, en présence de
Pierre et de Raoul de Castelnau, légats du Saint-Siège et de
l'évêque de Carcassonne (févr. 1204). Il fut interrogé ainsi que ses
compagnons, et sur le jugement de Pierre d'Aragon, il fut dépouillé
par le Pape de sa juridiction, ainsi que d'autres évêques entachés
d'hérésie.

Arnaud-Guillaume DE SIMORRE fut un des seigneurs qui sou-
crivirent avec Gilbert et Sicard de Montaud, Pierre de Toulouse,
Pierre et Gaillard de Rouville, Louis de Foix et autres, à l'homi-
mage que fit Bernard de Comminges à son avènement à ce comté
à Raymond, comte de Toulouse (4 déc. 1241).

Aymery DE SIMORRE paraît au nombre des seigneurs nommés
dans des lettres de rémission accordées par le roi Philippe le
Valois à Bernard comte de Comminges touchant les révoltes
entreprises par ce comte et ses seigneurs contre l'autorité du
de France (1330).

La filiation est établie depuis :

I. Jean DE SIMORRE, co-sgr de Lourdes, marié en 1670 à
DE LAPESME, dont il eut :

II. Jean DE SIMORRE, co-sgr de Lourdes, né en 1688, † en 17...